

Psaume III

Jean-Antoine de Baïf (1573)Claude Le Jeune

Le Psaume III, Sur un texte de Jean-Antoine de Baïf et une musique de Claude Le Jeune

Le **Psaume III** que nous nous proposons ici d'étudier est l'un des témoins de la collaboration entre le poète **Jean-Antoine de Baïf** et le compositeur **Claude Le Jeune**. Il représente une démarche qu'emprunterons de nombreux artistes du XVIème siècle : faire revivre à leur époque les théories des philosophes de la Grèce antique. Dans le but de confier à l'Art le rôle d'élever l'âme de tout un chacun en lui apportant la Vérité, ils cherchent à rapprocher entre eux les Arts pour atteindre l'œuvre d'art totale. Pour cela, ils intègrent à la culture, la langue, la philosophie et surtout les pratiques artistiques de leur temps les thèses des anciens.

Ainsi, la musique de Le Jeune épousant les vers de Baïf met en lumière une conception expérimentatrice et élitiste de l'Art de la chanson. De plus, le **poème** de Baïf, écrit avec un système graphique inventé par l'auteur, est un reflet précieux de la prononciation de l'époque, puisque le poète y tente de reproduire phonétiquement la langue telle qu'elle était parlée à l'époque, en y intégrant la composante des syllabes longues et brèves peut-être encore présente dans le français du XVIème siècle.



Jean-Antoine de Baïf

Poète français, Jean-Antoine de Baïf est né le 19 Février 1532 à Venise alors que son père, Lazare de Baïf (dont il est le fils illégitime), y est ambassadeur pour le roi **François 1er**.

En 1547, il entre au collège de Cocqueret où il étudie avec **Jean Dorat**. Il y rencontre **Pierre de Ronsard**, puis **Joachim Du Bellay**, avec qui il formera la **Pléiade**.

On conserve de Baïf 9 livres de poèmes, 7 d'amours, 5 de jeux et 5 de passe-temps.

Dans sa volonté de faire revivre les Arts selon la conception des philosophes de la Grèce antique, Baïf fonde en 1570 l'*Académie de Poésie et de Musique* avec le musicien **Joachim Thibault de Courville**. Poètes et musiciens y travailleront en étroite collaboration pour combiner vers et musique **mesurés à l'antique**, dans une tentative de rétablissement des effets moraux et spirituels de ces deux Arts sur les masses, ainsi que les prônaient les anciens. Dans des lettres patentes de 1570, le roi **Charles IX** s'en déclare protecteur et premier auditeur.

Pour pouvoir appliquer la métrique quantitative de la Grèce antique à la poésie en langue française, Baïf élabore un système orthographique qui se veut plus proche de la prononciation de la langue et permet une différenciation des syllabes longues, brèves ou neutres. Les tenants de sa démarche sont exposés et expérimentés dans un recueil imprimé en 1574 (dont le manuscrit original n'a pas été retrouvé) : *Etrennes de poésie française en vers mesurés*.

Dès 1567, Baïf entreprend une première traduction en vers mesurés du Psautier, achevée en 1569 (le Psautier A), puis une deuxième achevée en 1573 (dit Psautier B), ainsi qu'un recueil de chansonnettes. Déçu soit par le peu de succès des *Etrennes* soit par la qualité de leur impression, Baïf n'a pas fait imprimer ses Psautiers et ses Chansonnettes, et nous n'en conservons donc que les manuscrits. Le psaume auquel nous nous intéressons ici est tiré du Psautier B, manuscrit fr. 19140.

Avec la mort de Charles IX, l'*Académie de Poésie et de Musique* se dissout. Elle connaîtra une brève renaissance sous Henry III, sous le nom d'*Académie du Palais*.

Baïf meurt à Paris le 19 Septembre 1589.

Définitions

François 1^{er} : 1494-1547, cousin de Louis XII, Roi de France de 1515 à 1547.

Jean Dorat : 1508-1588, écrivain français.

Pierre de Ronsard : 1524-1585, poète français. Auteur de *Les amours de Cassandre* (1552).

Joachim Du Bellay : 1522-1560, poète français. Auteur de *La deffence et illustration de la langue françoise* (1549).

La Pléiade : groupe de poètes français réunis dans les années 1550-1570 autour de Ronsard sous le nom de « la Brigade », puis nommé « Pléiade » par Ronsard et la postérité (terme inspirée par la constellation, mais sans rapport direct avec la collection aujourd'hui nommée ainsi !), dont le but principal est la rediffusion de la culture et des idéaux antiques. Ils feront notamment ressurgir les thèses classiques dans le théâtre et dans la poésie.

Joachim Thibault de Courville : compositeur français et co-fondateur de *l'Académie de Poésie et de Musique*, mort en 1581.

Vers mesurés à l'antique : poésie non-rimée mais basée sur une métrique quantitative, c'est-à-dire des vers structurés par la position prédéterminée des syllabes longues et des syllabes brèves.

Musique mesurées à l'antique : musique dont la mélodie épouse le rythme de vers mesurés à l'antique. Les phrases sont donc structurées selon un mode rythmique alternant temps brefs et temps longs, et choisi selon la métrique du poème mis en musique.

Charles IX : 1550-1574, fils de Henry II et roi de France depuis la mort de son frère François II en 1560 jusqu'à sa mort.

Bibliographie

- Article: *Baïf, Jean-Antoine de*, par Frank Dobbins, Grove Music Online.
(http://www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/01788?q=baif&search=quick&pos=1&_start=1#firsthit)

- *Jean-Antoine de Baïf, œuvre en vers mesurés*, virga.org
(<http://virga.org/baif/index.php?item=1>)

Psaume III en vers mesurés, Baïf.

Dans le manuscrit fr. 19140, ou Psautier B, achevé en 1573, Jean-Antoine de Baïf traduit les 150 Psaumes de la Bible en vers mesurés à l'antique, c'est-à-dire en vers français non-rimés mais souscrivant aux règles de la poésie grecque à **métrique quantitative**. Pour adapter ces règles à la langue française, Baïf invente un système graphique nouveau qui inclue notamment la quantité syllabique (soit la distinction entre syllabes longues, brèves ou neutre, qui semble-t-il subsistaient à l'époque), et dans laquelle est rédigée l'intégralité du manuscrit.

Voici comment y est présenté le Psaume III (Psautier B, Livre I), traduit et mis en vers mesurés, ainsi qu'un essai de traduction en français moderne (à droite) :

SÉŒOME .III.	Psaume III
SÉIŒEUR, k'il sont krus mež anemis ! Ke de jans élevés p̄r me k̄rir-sus ! Méins vont dizant de mon âm' é de moę : Il n'i. ā p̄r lui salut an Diē. <·	Seigneur, qu'ils sont crus mes ennemis ! Que de gens élevés pour me courir-sus ! Mains vont disant de mon âme et de moi : Il n'y a pour lui salut en Dieu.
⁵ Mež toę SéiŒer, ũne taręe tu m'ęs : Mon oner, ki la tĕte me fęs hoossér. Vęrs le SiŒer Diē de ma voęs je krię : É de son mont séint il m'ękzoossa. Je repōz' é je dōr é je vętè kafard,	Mais toi Seigneur, une targue tu m'es : Mon honneur, qui la tête me fait hausser. Vers le Seigneur Dieu de ma voix je criais : Et de son mont saint il m'exhaussa.
¹⁰ Puis ke le SéiŒer me supōrte bénin. Dīmille du peple ne kréindrę pas, Ki de moę sont kanpés t̄talant̄r P̄r me k̄rir sus. SéiŒer leve toę : Sōve moę ô mon Diē. <·	Je repose et je dors et je veille gaillard, Puisque le seigneur me supporte bénin. Dix mille du peuple de craindrais pas, Qui de moi sont campés alentour Pour me courir sus. Seigneur lève-toi : Sauve-moi ô mon Dieu.
¹⁵ Kar s'ęt toę ki tret̄s mež anemis An lęr m̄choęre frapas : é ki as Kassé lę- dans ω- pęrvęrs. ·><· S'ęt le SiŒer Diē de ki part le salut : É desur ton peple ton ęr viént. ·><·	Car c'est toi qui traita (?) mes ennemis En leur mâchoire frappas : et qui as Cassé les dents au pervers. C'est le Seigneur Dieu de qui part le salut : Et dessus ton peuple ton heure viendra.

Tous les vers du Psaume III ci-dessus sont des *dimètres anapestiques*: « dimètre » car ils sont composés de deux **mètres**, « anapestique » signifiant que chaque mètre est formé de **pieds** anapestes, soit deux syllabes brèves et une longue (~ ~ -). On a donc à l'échelle du mètre : | ~ ~ - | ~ ~ - |, et à l'échelle du vers : | ~ ~ - | ~ ~ - || ~ ~ - | ~ ~ - |. De plus, un anapeste peut être remplacé par un spondé (- -) ou par un dactyle (- ~ ~).

Ci-dessous est présenté le Psaume en français moderne (à gauche) accompagné d'une schématisation de sa métrique (à droite) indiquant la disposition des syllabes brèves (˘) et des syllabes longues (—) dans chacun des vers.

<p>Psaume III</p> <p>Seigneur, qu'ils sont crus mes ennemis ! Que de gens élevés pour me courir-sus ! Mains vont disant de mon âme et de moi : Il n'y a pour lui salut en Dieu. Mais toi Seigneur, une targue tu m'es : Mon honneur, qui la tête me fait hausser. Vers le Seigneur Dieu de ma voix je criais : Et de son mont saint il m'exhaussa. Je repose et je dors et je veille gaillard, Puisque le seigneur me supporte bénin. Dix mille du peuple de craindrais pas, Qui de moi sont campés alentour Pour me courir sus. Seigneur lève-toi : Sauve-moi ô mon Dieu. Car c'est toi qui traita (?) mes ennemis En leur mâchoire frappas : et qui as Cassé les dents au pervers. C'est le Seigneur Dieu de qui part le salut : Et dessus ton peuple ton heure viendra.</p>	<pre> - - - - - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - - - - - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - - - - - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - - - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - ˘ ˘ ˘ ˘ - - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - - ˘ ˘ - - - - - - - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - - - - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - - - - - - - - ˘ ˘ - - ˘ ˘ - ˘ ˘ - ˘ ˘ - - - ˘ ˘ - - </pre>
--	---

Les vers 4, 17 et 19 sont dit « cadencés », c'est-à-dire amputés d'une syllabe à la fin. Le vers 14 est « surcadencé », c'est-à-dire que s'ajoute à la fin du vers une syllabe (ou un demi-pied).

Définitions

Métrique quantitative : ensemble de règles formelles prédéterminant la position des syllabes longue et des syllabes brèves.

Mètre : Élément constituant d'un vers. Dans le cas de vers anapestiques, le mètre se compose de deux pieds élémentaires.

Pied élémentaire : Séquence d'au moins deux syllabes comportant un levé et un posé.

Bibliographie

- Jean-Antoine de Baïf, *œuvre en vers mesurés*, virga.org
 (<http://virga.org/baif/index.php?item=1>)



Claude Le Jeune

Compositeur français, Claude Le Jeune est né vers 1530 à Valenciennes. De confession protestante, Le Jeune a pu profiter, lorsqu'il s'installe à Paris dans les années 1560, de la protection d'un groupe de huguenots noble, dont **Henri de Navarre**. Avec la fondation de l'*Académie de Musique et de Poésie*, il collabore avec Jean-Antoine de Baïf, et sera l'un des principaux compositeurs à avoir mis en musique les textes de Baïf, avec **Jacques Mauduit** et **Eustache du Caurroy**. Malheureusement et en raison de sa foi, la plupart de ses compositions ne seront éditées qu'à titre posthume. En 1589, il devra s'exiler à la Rochelle pour avoir écrit une « confession de foi »

hostile au catholicisme. Ce n'est que vers la fin de sa vie, et grâce au privilège accordé par Henri IV, qu'il deviendra *Maître compositeur ordinaire de la musique de notre chambre*, en 1596. Il meurt à Paris le 26 Septembre 1600.

On conserve de Claude Le Jeune 348 psaumes dont 17 mesurés à l'antique sur des textes de Baïf, 133 airs, 65 chansons, 42 chansons religieuses, 43 *canzonettas* Italiennes, 11 motets, une messe, un *Magnificat* et 3 fantaisies instrumentales. Peu de ces ouvrages seront imprimés de son vivant.

Les 17 psaumes témoins de la collaboration entre Claude Le Jeune et Jean-Antoine de Baïf nous sont parvenus grâce à l'édition posthume de **Ballard** en 1606. Elle présente cependant des textes remaniés, probablement par **Odet de la Noue**, qui s'est appliqué à faire rimer les vers tout en restant plus ou moins fidèle à la prosodie quantitative de Baïf, et une musique également modifiée pour la faire coïncider avec ces nouveaux textes.

Dans une tentative de reconstitution des compositions originales de Le Jeune, l'édition par Olivier Bettens des *Psaumes en vers mesurés, mis en musique par Claude Le Jeune, Jacques Mauduit et Eustache du Caurroy* de 2009 présente les textes originaux de Baïf tirés du Psautier B, sur la musique de Le Jeune telle qu'elle est écrite dans l'édition de 1606 et modifiée lorsque nécessaire pour la faire à nouveau coïncider aux vers originaux. C'est à partir de cette édition que nous travaillerons sur la mise en musique par Le Jeune du Psaume III de Baïf.

Définitions

Henri de Navarre : 1553-1610, né Henry de Bourbon, fut roi de Navarre puis roi de France de 1589 à 1610. Né catholique, puis convertit au protestantisme et impliqué dans les guerres de religions, il se reconvertit au catholicisme pour son accession au trône.

Jacques Mauduit : 1557-1627, compositeur français et collaborateur de Jean-Antoine de Baïf.

Eustache du Caurroy : 1549-1609, compositeur français.

Pierre I Ballard : imprimeur-libraire en musique et associé au luthiste Adrian Le Roy, il travaille à Paris de 1599 à 1641.

Odet de la Noue : c.1565-1618, poète et soldat français.

Bibliographie

- Article : *Le Jeune, Claude*, par Franck Dobbins et Isabelle His, Grove Music Online. (<http://www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/16365?q=claude+le+jeune&search=quick&pos=1&start=1#firsthit>)
- *Jean-Antoine de Baïf, Les psaumes en vers mesurés, mis en musique par Claude Le Jeune, Jacques Mauduit et Eustache de Caurroy*, Edités par Olivier Bettens, virga.org, 2009.

Voir également : Article *Jean-Antoine de Baïf et Claude Le jeune : Histoire et enjeux d'une collaboration*, par Jean Vignes :

(<http://www.jstor.org/stable/4494862?seq=3&Search=yes&searchText=ba%C3%AFf&list=hide&searchUri=%2Faction%2FdoBasicSearch%3FQuery%3Dba%25C3%25AF%26acc%3Don%26wc%3Don&prevSearch=&item=1&tll=1271&returnArticleService=showFullText&resultsServiceName=null>)

Psaume III de Baïf mis en musique par Le Jeune

Claude Le Jeune a utilisé, pour mettre en musique les vers de Baïf, la technique de la musique mesurée à l'antique : le rythme de la mélodie n'est plus régi par un chiffre de mesure, les barres de mesure disparaissent, et le compositeur traduit en notation rythmique (blanche, noires, etc.) la métrique quantitative du poème. Ainsi, dans le cas présent, les syllabes longues sont chantées sur des blanches, les brèves sur des noires, et la structure rythmique est entièrement déterminée par le poème. L'écriture est de ce fait majoritairement **syllabique** et **homophonique**, ce qui favorise l'intelligibilité du texte, sans empêcher pour autant le **monnayage** et l'ornementation par une ou plusieurs voix.

Reste ensuite le choix de la mélodie, et sa mise en polyphonie. Le Jeune fait du psaume III une polyphonie à 5 voix et utilise, selon les vers, 3 à 5 voix, jouant sur les contrastes d'effectif pour servir le texte. Ainsi le vers 9, qui parle du repos du narrateur, et le 10 qui remercie le soutien de Dieu, sont chantés à 3 voix, dans un registre plus grave (seul passage où se tait la voix du « dessus »), et de manière **homorythmique**, ce qui semble exprimer le calme et la quiétude évoqués par le texte. A l'opposé, les vers qui traitent des « gens élevés » et de leur violence à l'égard du narrateur exploitent l'effectif maximum.

On repère d'autres **figuralismes** dans le détail, comme le mot « âme » au vers 3 chanté sur un mélisme ascendant, ou encore un arrêt particulièrement significatif sur le mot « criais » au vers 7.

Définitions

Style syllabique : chaque syllabe est portée par une seule note

Chant homophonique : en polyphonie, toutes les voix articulent la même syllabe en même temps.

Style homorythmique : toutes les voix chantent selon le même rythme.

Monnayage : remplacement d'une durée par plusieurs plus brèves. Ici par exemple, une syllabe longue (soit une blanche) chantée sur un mélisme de 4 croches.

Figuralisme : transcription du *sens* d'un objet extramusical par un ou plusieurs effets musicaux.

Bibliographie

- *Jean-Antoine de Baïf, Les psaumes en vers mesurés, mis en musique par Claude Le Jeune, Jacques Mauduit et Eustache de Caurroy*, Edités par Olivier Bettens, virga.org, 2009.
- *Jean-Antoine de Baïf, œuvre en vers mesurés*, virga.org (<http://virga.org/baif/index.php?item=1>)

Psaume III

Jean-Antoine de Baif (1573)

Claude Le Jeune

Dessus

Cinquième

Haute-contre

Taille

Basse-contre

SÉI-NEJR, k'il sont krus mez a-ne-mis! Ke de jans e-le-ves par me ks -

Ke de jans e-le-ves par me ks -

SÉI-NEJR, k'il sont krus mez a-ne-mis! Ke de jans e-le-ves par me ks -

SÉI-NEJR, k'il sont krus mez a-ne-mis! Ke de jans e-le-ves par me ks -

Ke de jans e-le-ves par me ks -

rir - sus! Meins vont di - zant de mon âm' e de moq: Il n'i a par lui sa-lut an Die.

rir - sus! Meins vont di - zant de mon âm' e de moq: Il n'i a par lui sa-lut an Die.

rir - sus! Meins vont di - zant de mon âm' e de moq: Il n'i a par lui sa-lut an Die.

rir - sus! Il n'i a par lui sa-lut an Die.

rir - sus! Meins vont di - zant de mon âm' e de moq: Il n'i a par lui sa-lut an Die.

Mes toq Sei-ner, u-ne tar - xe tu m'es: Mon o-ner, ki la têt - te me fès hoos - ser.

Mes toq Sei-ner, u-ne tar - xe tu m'es: Mon o-ner, ki la têt - te me fès hoos - ser.

Mes toq Sei-ner, u-ne tar - xe tu m'es: Mon o-ner, ki la têt - te me fès hoos - ser.

Mes toq Sei-ner, u-ne tar - xe tu m'es: Mon o-ner, ki la têt - te me fès hoos - ser.

7 8

Vers le Si-gjer Die de ma vœs je kri-e: É de son mont seint il m'ek-zoos-sa.

Vers le Si-gjer Die de ma vœs je kri-e: É de son mont seint il m'ek-zoos-sa.

Vers le Si-gjer Die de ma vœs je kri-e: É de son mont seint il m'ek-zoos-sa.

Vers le Si-gjer Die de ma vœs je kri-e: É de son mont seint il m'ek-zoos-sa.

9 10

Je repô-z' e je dôr e je vè-lè xa-lard, Puis ke le Séi-gjer me su-poor-te bé-nin.

Je repô-z' e je dôr e je vè-lè xa-lard, Puis ke le Séi-gjer me su-poor-te bé-nin.

Je repô-z' e je dôr e je vè-lè xa-lard, Puis ke le Séi-gjer me su-poor-te bé-nin.

11 12

Dī-mīl-le du pe-ple ne kreïn-dre pas, Kī de moq sont kan-pes tī-ta-lan-tar

Dī-mīl-le du pe-ple ne kreïn-dre pas, Kī de moq sont kan-pes tī-ta-lan-tar

Dī-mīl-le du pe-ple ne kreïn-dre pas, Kī de moq sont kan-pes tī-ta-lan-tar

Dī-mīl-le du pe-ple ne kreïn-dre pas, Kī de moq sont kan-pes tī-ta-lan-tar

Dī-mīl-le du pe-ple ne kreïn-dre pas, Kī de moq sont kan-pes tī-ta-lan-tar

14 15

Par me ks-rir sus. Séi-gjer le-ve toq: Sô-ve mœ ô mon Die. Kar s'êt toq ki tre-tis

Par me ks-rir sus. Séi-gjer le-ve toq: Sô-ve mœ ô mon Die. Kar s'êt toq ki tre-tis

Par me ks-rir sus. Séi-gjer le-ve toq: Sô-ve mœ ô mon Die.

Par me ks-rir sus. Séi-gjer le-ve toq: Sô-ve mœ ô mon Die. Kar s'êt toq ki tre-tis

Par me ks-rir sus. Séi-gjer le-ve toq: Sô-ve mœ ô mon Die.

16 17

mez a - ne - mis An ler mâ - chœ - re fra - pas : é ki as Kas - se le - dans oo - per - vers.

mez a - ne - mis An ler mâ - chœ - re fra - pas : é ki as Kas - se le - dans oo - per - vers.

mez a - ne - mis An ler mâ - chœ - re fra - pas : é ki as Kas - se le - dans oo - per - vers.

18 19

S'ê - t le Si - ñer Die de ki part le sa - lut : É de - sur ton pe - ple ton er vient.

S'ê - t le Si - ñer Die de ki part le sa - lut : É de - sur ton pe - ple ton er vient.

S'ê - t le Si - ñer Die de ki part le sa - lut : É de - sur ton pe - ple ton er vient.

S'ê - t le Si - ñer Die de ki part le sa - lut : É de - sur ton pe - ple ton er vient.

S'ê - t le Si - ñer Die de ki part le sa - lut : É de - sur ton pe - ple ton er vient.